

Notice historique sur le docteur Archibald Arnott, dernier médecin de S. M. l'Empereur Napoléon, à l'île Sainte-Hélène, ancien chirurgien du 20e régiment d'infanterie de l'armée anglaise, mort à Kirkconnel-Hall (Ecclefechan) Écosse, le 6 juillet 1855 / par E. de Saint-Maurice Cabany.

Contributors

Saint-Maurice Cabany, E. de.

Publication/Creation

Paris : Administration du Musée biographique et des Archives générales de la Noblesse, 1856 (Paris : Imprimerie de L. Tinterlin)

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/zgwmxfpf>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE DOCTEUR

ARCHIBALD ARNOTT

Dernier Médecin de S. M. l'Empereur Napoléon,

A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE,

ANCIEN CHIRURGIEN DU 20^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE L'ARMÉE ANGLAISE,

Mort à Kirkconnel-Hall (Ecclefechan) Écosse,

LE 6 JUILLET 1855.

PAR

E. DE SAINT-MAURICE CABANY

Rédacteur en chef du NÉCROLOGE UNIVERSEL,
Directeur général perpétuel de la Société impériale des Archivistes de France,
Premier Vice-Président général de l'Académie universelle des Arts, Manufactures,
Sciences, Belles-Lettres et Beaux-Arts de Paris, etc., etc.



EXTRAIT DU NÉCROLOGE UNIVERSEL DU XIX^e SIÈCLE

Annales nécrologiques et biographiques et éloges funèbres des Notabilités
contemporaines de la France et de l'Étranger

Administration du Musée biographique et des Archives générales de la Noblesse

E. DE SAINT-MAURICE CABANY, DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF

Place de Vintimille, 6, chaussée d'Antin, à Paris.

—
1856

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30479836>

Galerie des Notabilités de la Grande-Bretagne.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR

ARCHIBALD ARNOTT

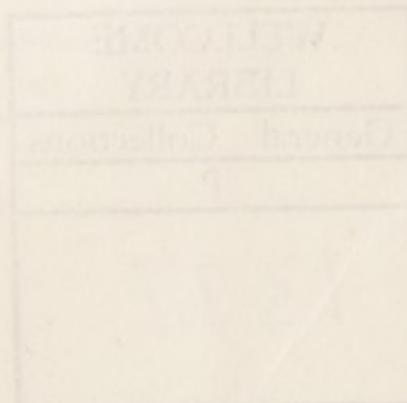
DERNIER MÉDECIN DE S. M. L'EMPEREUR NAPOLÉON,

A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE,

Ancien Chirurgien du 20^e régiment d'infanterie de l'armée anglaise,

MORT A KIRKCONNEL-HALL (ÉCOSSE),

LE 6 JUILLET 1855.



22503111593

Collection des Revues de la Grande-Bretagne

REVUE MEDICALE

1844

FRANÇOIS ANNOT

Paris chez M. L. LEBLANC

1844

Paris chez M. L. LEBLANC

1844

1844

WELLCOME LIBRARY
General Collections
P
1377

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR

ARCHIBALD ARNOTT

Dernier Médecin de S. M. l'Empereur Napoléon,

A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE,

ANCIEN CHIRURGIEN DU 20^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE L'ARMÉE ANGLAISE,

Mort à Kirkconnel-Hall (Ecclefechan) Écosse,

LE 6 JUILLET 1855,

PAR

E. DE SAINT-MAURICE CABANY

Rédacteur en chef du NÉCROLOGE UNIVERSEL,
Directeur général perpétuel de la Société impériale des Archivistes de France,
Premier Vice-Président général de l'Académie universelle des Arts, Manufactures,
Sciences, Belles-Lettres et Beaux-Arts de Paris, etc., etc.



EXTRAIT DU NÉCROLOGE UNIVERSEL DU XIX^e SIÈCLE

Annales nécrologiques et biographiques et éloges funèbres des Notabilités
contemporaines de la France et de l'Étranger

Administration du Musée biographique et des Archives générales de la Noblesse

E. DE SAINT-MAURICE CABANY, DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF
Place de Vintimille, 6, chaussée d'Antin, à Paris.

—
1856

L'administration n'ayant aucune succursale, les Familles françaises et étrangères sont priées de n'adresser qu'à M. E. DE SAINT-MAURICE CABANY, Directeur général perpétuel de la *Société impériale des Archivistes de France*, et Rédacteur en chef des *Archives Générales de la Noblesse* et du *Musée biographique*, place de Vintimille, 6, à Paris, toutes les lettres, demandes, documents, matériaux, notes, manuscrits, renseignements, envois, souscriptions et paiements relatifs à l'administration du *Nécrologe universel* (seul ouvrage de ce genre existant en Europe, qui soit délivré *gratuitement* à toutes les Bibliothèques publiques de France et de l'Etranger), ainsi qu'à l'insertion et à la publication, dans les volumes de cet important recueil, des articles biographiques et nécrologiques, généalogiques ou historiques, et des éloges funèbres consacrés à la mémoire des hommes notables, morts dans le courant du XIX^e siècle ou qui décèdent chaque jour.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR

ARCHIBALD ARNOTT

Dernier Médecin de S. M. l'Empereur Napoléon,

A L'ILE SAINTE-HÉLÈNE,

ANCIEN CHIRURGIEN DU 20^e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE L'ARMÉE ANGLAISE,

Mort à Kirkconnel-Hall (Ecclefechan) Écosse,

le 6 Juillet 1835.



A Grande-Bretagne a perdu naguère un homme distingué, dont le nom est devenu historique, mêlé qu'il fut aux derniers moments du plus grand personnage des temps modernes. Nous voulons parler du vénérable docteur Archibald Arnott, ancien chirurgien du 20^e régiment d'infanterie de l'armée anglaise, qui eut l'honneur de prodiguer ses soins au grand empereur Napoléon, à l'île Sainte-Hélène, pendant sa dernière maladie.

Archibald Arnott naquit en 1772, dans une pro-

priété maternelle, sise à Annandale, où sa famille avait résidé pendant plusieurs siècles, et dans le voisinage de laquelle, elle-même possédait des terres fort étendues. Sa mère était la seule survivante et héritière de William Knot et de son épouse Sarah Irving, descendante directe et héritière de l'ancienne famille Irving, de Kirkconnel. Du côté paternel, il descendait de la famille Arnott d'Ilk et de Woodmill, dans le Fifeshire, baronnie dont son père était héritier direct.

Après avoir reçu une forte éducation préliminaire, le jeune Archibald Arnott termina ses études classiques à l'École de médecine d'Édimbourg, alors fort réputée, et, en 1795, il entra dans l'armée, à destination du 11^e régiment de dragons, qu'il rejoignit, bientôt après, en Hanovre. En 1799, il fut promu chirurgien dans le 20^e régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique, et ce fut dans cet honorable corps qu'il compléta une période de plus de trente années de service.

Il avait mérité cette prompte promotion par de nombreux traits d'abnégation, ainsi que par le zèle qui était le côté distinctif de son caractère.

Pendant une revue de cavalerie, à Hounslow Heath, un troupier tomba de cheval et fit une chute grave. Le docteur Arnott, cavalier expérimenté, quoiqu'il appartînt à un autre corps, vola à son secours et arriva le premier à ses côtés. Frappé de la différence d'uniforme, le duc d'York combla d'éloges le jeune savant, dont il se plut à reconnaître le zèle, l'empressement et l'humanité, ordonna qu'on fit un rapport sur les connaissances professionnelles et le caractère de l'officier-médecin, et, comme l'enquête fut satisfaisante en tous points, Arnott reçut aussitôt son diplôme de chirurgien.

En 1799, le docteur se rendit à l'étranger avec son régiment, et durant cette courte campagne, il assista à tous les engagements qui eurent lieu en Hollande, excepté au débarquement au Helder.

De 1800 à 1808, il servit dans l'île Minorque, en Égypte, à Naples, en Sicile et à Malte. Il fut présent au siège et à la prise d'Alexandrie, en 1801, et à la bataille de Maida, en Calabre, en 1806. En 1808, il fut à Vimeira; en 1809, il assista à la retraite sur la Corogne et à la bataille de ce nom, puis ensuite à Walcheren. Envoyé de nouveau dans la péninsule

hispanique, il fut présent à la bataille de Vittoria et suivit la fortune de son régiment pendant la campagne des Pyrénées et du midi de la France, à la fin de la guerre.

En 1819, Archibald Arnott s'embarqua avec son régiment, pour se rendre à l'île Sainte-Hélène, où allait s'accomplir la plus mémorable époque de sa carrière, et où devait être confiée à sa responsabilité, la mission délicate et importante de prodiguer des soins, lors de sa dernière maladie, à l'homme illustre que la politique ombrageuse du gouvernement anglais avait emprisonné sur ce roc insalubre.

La jalousie, la pusillanimité et l'esprit borné de sir Hudson Lowe, le gouverneur-geôlier, ayant fait effectuer le renvoi du docteur O'Méara de Sainte-Hélène, celui-ci avait conseillé à Napoléon, avant son départ, d'appeler le docteur Stokoe, chirurgien du *Conquérant*. A peine ce dernier avait-il fait quelques visites, que le gouverneur en prit ombrage, et ce nouveau caprice fut suivi du jugement du docteur anglais, auquel on retira son emploi, pour des charges si frivoles et si vénielles, que le verdict rendu jeta infi-

niment plus de déshonneur sur la Cour martiale que sur l'accusé lui-même.

L'infortuné captif se trouva donc ainsi successivement et pendant quelque temps, privé de ses deux médecins.

Il devint alors d'une urgente nécessité, vu l'état de sa santé qui s'affaiblissait de jour en jour, de les remplacer par un homme qui possédât la confiance du malade aussi bien que celle du gouverneur. Par suite des pénibles relations existant entre Longwood et Plantation House, cela n'était pas chose facile. On ne trouva rien de mieux que de s'adresser au cardinal Fesch, en lui demandant d'envoyer un praticien du continent, dont les devoirs seraient restreints à Longwood, et qui serait attaché à la maison de Napoléon, comme les autres personnes de sa suite, en se conformant aux règlements établis, mais, quant au reste, ne devant relever que de lui-même.

En conséquence, le cardinal Fesch avait été chargé, par lord Bathurst, de choisir un chirurgien de réputation, pour l'expédier à Sainte-Hélène, au ser-

vice de l'Empereur souffrant. Le choix du cardinal ne fut pas heureux. Il tomba sur le docteur Antom-marchi, prosecteur d'anatomie à l'hôpital de Sainte-Marie-Neuve, de Florence, et attaché à l'Université de Pise. On lui adjoignit un prêtre vieux et infirme, perclus de tous ses membres, l'abbé Buonavita, et un autre ecclésiastique, l'abbé Vignali, qui prétendait savoir un peu de médecine.

Le docteur O'Méara avait envoyé à madame Lœtitia Bonaparte, un rapport ainsi conçu :

« Les derniers jours de septembre 1817 ont développé des symptômes qui indiquent du *désordre dans les fonctions hépatiques*. Napoléon avait souvent été attaqué, avant cette époque, de catharres, de maux de tête, de rhumatismes ; mais ces accidents se sont aggravés, les jambes, les pieds sont enflés, les gencives ont pris une apparence spongieuse, scorbutique, enfin il s'est manifesté des signes d'indigestion.

« 1^{er} octobre 1817. — Douleurs aiguës, chaleur, sensation de pesanteur dans la région hypocondriaque droite. Ces accidents ont été accompagnés de dyspepsie et de constipation.

« Depuis cette époque la maladie n'a pas cessé. Elle a fait des progrès lents, mais continus. La douleur, d'abord légère, s'est accrue au point de faire craindre une hépatite aiguë. Cette exacerbation du mal est l'effet d'un fort catharre.....

« Les purgatifs, les bains chauds, les sueurs abondantes ont souvent atténué la douleur de la région hypocondriaque mais ne l'ont jamais dissipée entièrement. Elle s'est beaucoup accrue dans le courant d'avril et de mai. Elle est devenue irrégulière, a produit les constipations, puis la diarrhée, puis des évacuations abondantes de matières bilieuses, muqueuses. En même temps les coliques, les flatulences, se faisaient sentir; l'appétit avait disparu; sensations de pesanteur, inquiétude, oppression au scrobicule du cœur. Visage pâle, jaune de la *tunica sclerotica*. Urines âcres et fortement colorées, accablement d'esprit et mal de tête. Le malade ne pouvait se tenir sur le côté gauche. Il éprouvait des sensations de chaleur dans l'hypocondre droit; nausées, de temps à autre vomissement de bile âcre et visqueuse, qui s'est accrue avec la douleur. Absence presque totale de sommeil, incommodité, faiblesse.

« Mal de tête, inquiétude, anxiété, oppression dans la région épigastrique et précordiale; paroxysme et fièvre à l'entrée de la nuit. Peau brûlante, soif, maux de cœur, pouls rapide. Calme, sueur vers le point du jour. Les sueurs abondantes ôtent la fièvre au malade. Il existe à la région hypo

condriaque droite une tuméfaction qui est sensible à la pression extérieure. Langue presque constamment blanche. Le pouls, qui, avant la maladie, donnait 54 à 60 pulsations par minute, va jusqu'à 88. Douleur au-dessus de l'acromion. Administré, pour exciter le foie et le ventre, rétablir la sécrétion de la bile, deux purgatifs. Soulagement, mais peu durable. Dans les derniers jours de mai et les premiers jours de juin, les effets en étaient faibles et momentanés. Proposé le mercure, pour lequel le malade a montré la répugnance la plus vive; il a repoussé l'usage de ce médicament, sous quelque forme qu'il fût déguisé. Conseillé de monter à cheval, de faire, chaque jour, avec une brosse, des frictions sur la partie hypocondriaque, de porter de la flanelle, de prendre des bains chauds, des remèdes, quelques divertissements, de suivre un régime, de ne pas s'exposer aux mauvais temps, aux variations de l'atmosphère. Il a négligé les deux choses les plus importantes, l'exercice et le divertissement. Enfin, le 14 juin, nous avons triomphé de sa répugnance. *J'ai obtenu qu'il ferait usage du mercure, et il a pris des pilules mercurielles et a continué ce traitement jusqu'au 16. Je lui en donnais soir et matin et, de temps à autre, quelques purgatifs pour dissiper la constipation. Au bout de six jours, je changeai la prescription et substituai, au mercure, le calomel, mais il produisit des maux de cœur, des vomissements, des coliques, une inquiétude générale; je cessai de l'employer. Je l'administrai de nouveau le 19; il causa les mêmes désordres. Je revins à la première préparation mercurielle que j'employai trois fois par jour, j'interrompis ce traitement le 27.* Les appartements sont extrêmement humides. Napoléon avait contracté un violent catharre. Il avait

une grosse fièvre, une irritation des plus vives. *Ce médicament fut repris le 2 juillet; je le continuai jusqu'au 9, mais je n'en obtins aucun heureux effet. Les glandes salivaires étaient toujours dans le même état. L'insomnie, l'irritation croissaient; les vertiges devenaient fréquents. Deux ans d'inaction, un climat meurtrier, des appartements mal aérés, bas, un traitement inouï, l'isolement, l'abandon, tout ce qui froisse l'âme, agissait de concert. Est-il surprenant que le désordre se soit mis dans les fonctions hépatiques? Si quelque chose étonne, c'est que les progrès du mal n'aient pas été plus rapides. Cet effet n'est dû qu'à la force d'âme du malade et à la bonté d'une constitution qui n'avait point été affaiblie par la débauche.*

« Signé : BARRY E. O'MÉARA,
« Chirurgien, etc.

« Longwood, 9 juillet 1818. »

Le cardinal Fesch et Madame mère voulurent que ce rapport fût soumis aux gens de l'art; ils réunirent ceux qui étaient les plus réputés pour leur habileté. La consultation fut remise quelques jours après à Antommarchi; c'était la loi, les prophètes, il ne devait pas s'en écarter. Elle était ainsi conçue :

« Nous, soussignés, réunis pour consulter sur la santé de

S. M. l'Empereur Napoléon, après avoir examiné avec soin un rapport du docteur O'Méara, qui a soigné le malade jusqu'au 25 juillet 1818, nous nous sommes accordés dans les idées suivantes :

« 1° *La maladie de l'Auguste patient consiste dans une obstruction du foie et une discrasie scorbutique.* »

Suivait l'énoncé du traitement.

Enfin le docteur arrive à Londres et il y rencontre O'Méara qui venait d'y arriver également. Celui-ci lui apprend que la situation de l'Empereur empirait chaque jour, que l'hépatite était endémique à Sainte-Hélène ; que ses soins, les remèdes les plus vantés, n'avaient pu en arrêter les progrès ; qu'il tenait la guérison pour impossible, à moins que Napoléon ne fût arraché à ce climat.

Il remit à Antommarchi les rapports suivants, écrits par le docteur anglais Stokoe.

« Longwood, 17 janvier 1819.

« J'ai visité ce matin Napoléon ; je l'ai trouvé dans un

état de faiblesse extrême. Il souffrait cruellement du côté droit dans la région du foie, et éprouvait des élancements douloureux dans l'épaule. Il a eu, au milieu de la nuit, un violent mal de tête, suivi de vertiges qui ont duré un quart d'heure. »

« Le 18 janvier 1819.

« Malgré les symptômes d'*hépatite chronique*, dont la première apparition date déjà de seize mois, et les désordres qu'elle a occasionnés, je ne crois pas qu'il y ait péril imminent. La maladie devient tous les jours plus grave, et terminera probablement les jours de Napoléon. »

« Le 19 janvier.

« J'ai eu occasion d'examiner plus particulièrement que je ne l'avais fait, la région du foie, et je suis à présent convaincu que ce viscère est gravement affecté. *J'ai recommandé, en conséquence, le traitement mercuriel*, et les autres médicaments qui vont le mieux à la constitution du malade. »

« 20 janvier.

« MONSIEUR,

« J'ai de fortes raisons de supposer que mes visites à

Longwood seront suspendues, ou par ordre direct de mes supérieurs, ou parce que l'on me rendra ce service si désagréable, que je serai forcé d'y renoncer. En tout cas, si je n'ai pas l'avantage de pouvoir m'entretenir avec vous d'un objet qui m'intéresse vivement, je vous invite à tout faire pour engager Napoléon à adopter l'usage des médicaments que je lui ai prescrits. Ceux-là seuls peuvent écarter le danger qui le menace. L'hépatite, à quelque degré qu'elle soit parvenue, est une maladie dangereuse, en tout cas, dans un climat tel que celui de Sainte-Hélène. L'engorgement où se trouve le foie, l'état habituel de constipation et le désordre des organes digestifs, détermineraient le sang à se porter à la tête..... »

A son arrivée à Sainte-Hélène, Antommarchi ne fut pas reçu par l'Empereur, qui trouva singulier que les membres de sa famille lui envoyassent un très-jeune professeur d'anatomie et deux prêtres, dont l'un fort vieux, pour lui tenir lieu de l'habile médecin que réclamait son triste état, qui s'était encore aggravé.

Napoléon consentit enfin à recevoir Antommarchi, mais il le trouva trop jeune (il n'avait, en effet, que trente ans), et manquant d'expérience clinique. Il jugea immédiatement l'inhabileté de son nouveau médecin, auquel il n'accorda jamais ni sa confiance

ni son estime, et qui, au contraire, par suite de certaines indiscretions, devint bientôt pour lui un objet de mépris et d'aversion.

Le docteur Antommarchi se fait la part tellement belle dans les *Mémoires* qu'il a publiés sur les derniers moments et la mort de l'Empereur, et il a tellement altéré la vérité des faits, que nous considérons comme un devoir sacré de lui opposer *les Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, par le général Montholon, publiés à Paris en 1847, qui prouvent que le docteur Antommarchi a passé sous silence plusieurs épisodes importants. Il est intéressant pour nous de les rétablir, parce qu'ils tourneront à l'avantage de la mémoire du docteur Arnott.

Dans le deuxième volume de ses *Récits*, page 480, le général Montholon s'exprime ainsi :

« L'Empereur, à qui j'ai dû rendre compte de la conversation de sir Hudson Lowe, parce qu'il l'avait vu entrer chez moi, m'a dicté, chez lui, la note suivante :

« 2° Le sieur Antommarchi, son chirurgien, est insuffisant pour le secourir dans son état actuel de maladie.
« Il désire un médecin de son ancienne maison de santé de

« Paris, ou de ceux qui ont servi à l'armée comme médecin
 « en chef de corps d'armée, et âgé de plus de quarante-cinq
 « ans. Les sieurs Desgenettes, Perey, Larrey, spécialement,
 « pourraient désigner celui de ces médecins qu'ils jugeront
 « digne d'obtenir la confiance du malade.....

« Le parti qu'a pris lord Bathurst de s'adresser au cardi-
 « nal Fesch, à Rome, et qui paraissait sage, s'est trouvé en
 « défaut par l'effet de la surveillance exercée sur tous les
 « membres de sa famille, et de l'impossibilité où ils sont de
 « correspondre avec la France. Tout ce qu'il est nécessaire
 « de faire ne peut être fait que par l'intermédiaire des gou-
 « vernements anglais et français.

« Longwood, 30 janvier 1821. »

Le 31 janvier, Antommarchi écrivit au général Montholon, qu'il désirait son retour en Europe, sentant avec regret son impuissance pour acquérir la confiance de l'Empereur.
 — *Le docteur n'en parle pas dans ses Mémoires.*

« La nuit suivante, » rapporte Montholon, « l'Empereur dicte la réponse à la lettre d'Antommarchi. Elle est bien dure. La voici : « Monsieur, — L'Empereur, prenant en « considération le désir que vous manifestez dans votre « lettre du 31 janvier dernier, d'opérer votre retour en Eu- « rope, vous autorise à vous adresser à l'officier anglais com- « mandant à Sainte-Hélène, pour qu'il vous facilite votre « traversée.

« S'il était possible qu'il vous plaçât sur le même bâtiment que l'abbé Buonavita, votre assistance serait d'une grande utilité à ce vieillard moribond, pour les accidents qui pourraient lui advenir dans un si long voyage.

« Depuis quinze mois que vous êtes dans ce pays, vous n'avez donné à S. M. aucune confiance dans votre caractère moral; vous ne pouvez lui être d'aucune utilité dans sa maladie, et votre séjour ici, quelques mois de plus, serait sans objet.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« Signé : MONTHOLON. »

Le 5 février, dit Montholon, lui et le grand-maréchal comte Bertrand obtinrent la grâce d'Antommarchi, qui est un bon jeune homme bien dévoué, mais il est malheureux qu'il n'ait pas dix ans de plus..... »

« Le 1^{er} mars, — le docteur Arnott, du 20^e régiment, est venu me voir, et sir Hudson Lowe venait évidemment de s'entretenir avec lui, car il me dit : « J'ignore quelle est ma destinée, mais si j'avais l'honneur d'être reçu par l'Empereur, je vous donne ma parole que je me conduirais comme un vieux soldat qui n'a jamais connu d'autre guide que l'honneur. » Je répétai ces paroles à Sa Majesté, qui se

souvint avoir vu le docteur auprès de moi quand j'étais indisposé, et jugea que sa figure et son extérieur étaient ceux d'un honnête homme. Il ajouta : « Réellement, si je me sentais très-malade et que je fusse décidément obligé de remercier ce jeune homme, » il parlait d'Antommarchi, « je préférerais le docteur Arnott à tout autre. »

Page 486, nous lisons :

« J'ai dit à Bertrand toute mon inquiétude et ma conviction de l'inexpérience d'Antommarchi, qui, malgré tout ce que je lui dis de mes observations de jour et de nuit, persiste à sourire quand je lui parle du coup de canif, et regarde tous ces symptômes de désordres internes, comme le simple effet du manque d'un exercice suffisant. »

Le 18 février. — « Il est impossible de faire comprendre à Antommarchi la gravité de l'état de l'Empereur; il est dominé par la conviction que tout ce que nous lui disons, l'Empereur ou moi, à cet égard, est un jeu politique pour amener le gouvernement anglais à nous rappeler en Europe. »

— « *Dans la nuit du 21 au 22 mars, les vomissements noirs paraissent.* »

— « Antommarchi reconnaît enfin la gravité du mal. »

— Le 23 mars, Napoléon donne ordre à son maître-

d'hôtel de préparer de la limonade, et, avant d'en boire, il lui trouve une odeur extraordinaire. Montholon en goûte, et il est pris de vomissements. Antommarchi, malgré la défense de l'Empereur, y avait mêlé de l'émétique. Napoléon, furieux d'avoir été trompé, l'appelle assassin et lui déclare qu'il ne le verra plus. — Le docteur ne mentionne pas cette scène.

« Le 27, » continue Montholon, « l'Empereur persiste à ne plus vouloir des soins d'Antommarchi, et à croire qu'il se guérira avec la diète, de l'orgeat et des soupes à la reine. Cependant, il y a folie à se faire illusion. La gravité du mal est flagrante. Bertrand et moi perdons notre peine à le supplier de voir un médecin. »

« 28 mars. — Sir Hudson Lowe recommence ses persécutions pour qu'un médecin anglais voie l'Empereur. »

« 31 mars. — Nouvelle scène. Comme hier, le gouverneur s'est retiré sur l'assurance que je lui ai donnée que j'avais l'espoir de faire admettre le docteur Arnott. Toutes ces scènes, dont il m'a été impossible d'empêcher l'Empereur d'apprendre quelque chose, ont aggravé son état. Il sent la nécessité de secours, et il a enfin consenti à ce que le docteur Arnott fût appelé, si d'ici à vingt-quatre heures il n'y avait pas de mieux. *Quant à Antommarchi, il persiste à ne pas même permettre qu'on prononce son nom.*

« 4^{er} avril 1821. — Le gouverneur m'est arrivé dès huit heures du matin ; il est resté quatre heures chez moi. A trois

heures il est revenu, et n'est parti que sur la parole d'honneur que je lui ai donnée que le docteur Arnott serait appelé, si d'ici à vingt-quatre heures il n'y avait pas de changement dans l'état de l'Empereur. »

« 2 avril. — A dix heures du soir, le grand-maréchal a écrit au docteur Arnott que l'Empereur consentait à le voir, et qu'il l'engageait à venir de suite à Longwood. Une heure après, ce médecin a été présenté à l'Empereur. La maladie est grave. *Le docteur Arnott a reconnu une inflammation des plus violentes dans la région de l'estomac*, mais il a besoin de voir des matières vomies pour arrêter son opinion. Il a prescrit des cataplasmes composés et une potion d'heure en heure. »

« 3 avril. — L'Empereur a consenti à ce qu'Antommarchi fût présent à la visite du docteur Arnott. Des vésicatoires ont remplacé les cataplasmes ; quelque chose a été changé à la potion. »

« 4 avril. — La journée a été, comme la nuit, assez tranquille. »

« 5 avril. — Vomissements de matières noirâtres. *Le docteur Arnott a reconnu*, par leur nature, *qu'il y avait ulcération dans l'estomac*. Il a prescrit de nouveaux remèdes, et a *prévenu Bertrand et moi du péril qui menaçait*. »

« 8 avril. — Antommarchi a du malheur. L'Empereur l'a fait appeler pour arranger quelque chose au pansement du vésicatoire. *Il était monté à cheval et n'est rentré que pour*

dîner. J'ai reçu ordre de lui déclarer que l'Empereur ne le verrait plus. »

« 9 avril. — Le docteur Arnott nous exprime un léger espoir qu'il trouve dans l'état du pouls et dans les transpirations. »

« 18 avril. — Antommarchi, qui accompagnait le docteur Arnott à sa visite du matin, nous a assuré qu'il espérait ; mais le docteur Short et le docteur Mitchels, venus, dans le cours de la journée, en consultation avec les docteurs Arnott et Antommarchi, ne partagent pas cette espérance. »

« 30 avril. — A partir d'aujourd'hui Antommarchi veillera dans la salle à manger, car il n'est plus possible de se faire illusion sur le danger. Tout espoir est perdu, le docteur Arnott nous l'a déclaré. »

« Le 2 mai, les médecins anglais Short, Mitchels et Arnott ont eu une longue conférence ensemble, et se sont ensuite rendus chez le docteur Antommarchi. »

Au procès-verbal de la liquidation des dépenses de la succession de l'Empereur, du 5 mai au 18 août 1821, annexé à l'ouvrage du comte Montholon, nous trouvons cette déclaration, à la date du 17 août 1821 : « Gratification payée au docteur Arnott, du 20^e régiment, 43,960 fr. »

Après avoir scrupuleusement énoncé les passages des *Récits* du général Montholon qui se rapportent

au docteur Arnott, nous pouvons reprendre le fil des événements, au point où notre digression nous a forcé de l'interrompre.

Sir Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène, vivement inquiet des bulletins de santé de l'illustre captif, qui prenaient un caractère de plus en plus fâcheux, pensa au noble caractère du docteur Arnott, et manda auprès de lui le chirurgien du 20^e régiment; mais, malgré l'urgence et suivant l'avis des gens timorés de l'île, on jugea à propos de ne négliger aucune des précautions nécessaires pour se garantir contre l'adresse fascinatrice et les manières insinuanes de l'empereur Napoléon.

Quelque recommandable que fût l'honorabilité sans tache du docteur Arnott, elle ne parut pas suffisante aux yeux de sir Hudson Lowe, qui lui remit des conditions écrites qui lui défendaient, entre autres choses, de donner au prince mourant le titre d'Empereur, lui enjoignaient de ne converser avec lui que sur des sujets relatifs à sa profession, et lui ordonnaient de venir rapporter au gouverneur tout ce qui se passerait sous ses yeux à Longwood.

Le docteur repoussa ces injonctions de la façon la plus absolue. Il répondit à sir Hudson Lowe : qu'il

se refusait entièrement à agir sous telles restrictions que ce fût; qu'il était prêt à donner ses soins à Napoléon Bonaparte et le traiterait comme il traiterait tout autre malade, c'est-à-dire du mieux que cela lui serait possible; mais que, *dans les rapports qu'il aurait avec lui, il exigeait qu'on ne lui imposât aucune volonté et ne voulait dépendre que de son propre jugement, comme n'être responsable que de ses actions personnelles.* Il ajouta que, quant à rendre compte à autrui des conversations qu'il pourrait avoir avec le malade, il considérait que ce serait un acte indigne du caractère d'un gentilhomme et en particulier de sa position comme médecin.

D'un autre côté, dans une entrevue que le docteur Arnott eut avec le général comte Bertrand, celui-ci lui demanda d'apposer sa signature au bas de certains articles concernant l'auguste moribond, sinon ce dernier se refusait à voir qui que ce fût appartenant à la Faculté anglaise. Le docteur répondit sans équivoque, que malgré le bonheur qu'il ressentirait à contribuer au soulagement d'un être souffrant, il était contraint de refuser d'obtempérer à cette requête, ne voulant subir aucunes conditions; que, s'il était admis auprès de l'Empereur, il lui prodiguerait les soins les plus attentifs, mais qu'il ne contracterait

aucun autre engagement. La conférence n'eut pas d'autre suite, et, pendant quelque temps, les négociations furent rompues.

C'est ainsi qu'Archibald Arnott dédaigna de gagner le cœur de l'une ou de l'autre partie, au prix du sacrifice de l'indépendance de son caractère et de sa propre estime. Il se priva donc, durant un certain intervalle, de l'honneur insigne qu'on lui avait offert. Néanmoins, la mâle et droite ligne de conduite qu'il suivait n'impressionna défavorablement que pendant peu de jours, et ses services furent, bientôt après, acceptés sans la plus légère condition et de la façon la plus honorable.

Hélas ! à ce moment, la crise s'approchait beaucoup plus promptement qu'on ne pouvait le prévoir, et, presque aussitôt, on vint requérir les soins du médecin anglais.

Pendant le cours du mois de mars 1821, les symptômes qui s'étaient déjà déclarés s'aggravèrent ; il devint nécessaire d'apporter plus de soins médicaux à la situation de l'Empereur, et il consentit à recevoir le docteur.

Ce fut le 4^{er} avril, à dix heures du soir, qu'Archi-

bald Arnott eut sa première entrevue avec Napoléon.

« J'accompagnai le docteur Antommarchi ; » rapporte le docteur Arnott, « il me conduisit à travers un labyrinthe de corridors et de pièces faiblement éclairés. Quand nous arrivâmes à la chambre à coucher de l'Empereur, il ne s'y trouvait pas la plus petite lumière ; elle était plongée dans la plus complète obscurité. Le comte Montholon s'avança vers moi jusqu'à la porte, et je le reconnus à sa voix. Il me guida, après le cérémonial d'usage, jusqu'au chevet du lit où était étendu l'auguste malade. Je m'enquis de son état de santé et de la nature de son mal. Je ne pus le voir, car il ne souffrait pas de lumière dans son appartement, mais je le palpai. Comme il ne me fut pas possible de me rendre compte de son mal dans l'obscurité, je ne lui prescrivis rien ce soir-là, mais il fut convenu que je continuerais à lui faire visite avec le docteur Antommarchi. — Napoléon n'avait consenti à m'admettre que sur la promesse qu'aucun autre médecin anglais ne serait appelé, et que nul autre praticien ne le verrait avant sa mort, quoique Hudson Lowe lui eût offert tous les aides médicaux qui fussent dans l'île et que je les eusse recommandés moi-même à Napoléon, lorsque je vis les symptômes de la

maladie devenir alarmants. Inébranlable dans sa volonté, il fit promettre aux gens de son intimité que, dans le cas où il viendrait à perdre connaissance, aucun autre médecin que moi et le docteur Antommarchi ne seraient appelés auprès de lui. »

Nous avons dit que le docteur Antommarchi ne possédait pas la confiance de son malade, et les passages de l'ouvrage du général Montholon que nous avons cités, le prouvent péremptoirement. Il était rarement admis en sa présence s'il n'était accompagné du docteur Arnott, auquel le traitement avait été confié. Quoique la position du praticien anglais fût aggravée par une vive inquiétude qu'augmentait sa grande responsabilité, il se montra, dans toutes les occasions, à la hauteur de sa tâche.

Les préjugés de Napoléon à l'égard de son dernier médecin, ne tardèrent pas à s'évanouir au contact journalier qu'ils eurent ensemble, et bientôt Archibald Arnott découvrit la véritable cause des souffrances de l'Empereur.

Le général comte Montholon dit, dans ses *Mémoires*, à la date du 2 avril : « La maladie, suivant le docteur Arnott, est grave, et il a reconnu une inflammation des plus violentes dans la région de l'estomac,

mais il a besoin de voir des matières vomies pour arrêter son opinion. »

« Le 5 avril : Vomissements de matières noirâtres. Le docteur Arnott a reconnu, par leur nature, qu'il y avait ulcération dans l'estomac, et il avertit Bertrand et moi du péril qui menace l'empereur. »

L'auguste malade ayant été, avec tous les ménagements possibles, instruit de cette probabilité, il s'écria énergiquement, en se plaçant sur son séant, que son père était mort d'un squirre au pylore, et répéta ces mots d'une façon emphatique.

Aucun des médecins précédemment attachés à sa personne, n'avait jusqu'alors indiqué que le siège du mal fût fixé dans cet organe. L'Empereur fut très-impressionné de l'idée que chez lui le pylore était attaqué.

L'opinion émise par le docteur Arnott, ainsi que son instinctive clairvoyance, confirmèrent Napoléon dans la confiance qu'il avait déjà en l'habileté et la science de ce savant. Le caractère digne de l'officier et du gentilhomme, non moins que son génie et ses connaissances médicales, furent dès lors pleinement appréciés par l'illustre malade, qui s'abandonna, sans

arrière-pensée, aux soins de son nouveau médecin, dont le mérite, mis ainsi de bonne heure en lumière, augmenta graduellement à ses yeux pendant le cours des progrès du mal qui devait mettre fin à sa noble existence. Cette confiance prit les proportions d'un vif attachement personnel et d'une sincère estime, chaudement partagés par le chirurgien anglais.

Napoléon lui exprima ces sentiments en une foule d'occasions, par de délicates attentions et des marques d'affection les plus expressives. Peu de temps avant sa mort, il lui donna un intéressant témoignage de son respect et de sa reconnaissance pour la sympathie et le zèle infatigable qu'il avait déployés en vue d'adoucir les cruelles souffrances qu'il n'était pas en son pouvoir de guérir.

Pour nous servir des mêmes paroles qu'employait une personne alors à Sainte-Hélène, en racontant le fait : « Napoléon, à son lit de mort, demanda qu'on lui remit une tabatière en or d'un grand prix, et, de sa main affaiblie, réunissant ses dernières forces, il grava sur le couvercle, à l'aide d'un canif, la lettre N, et remit la boîte à son bon et digne ami le docteur Arnott, comme souvenir de sa profonde estime et de toute sa gratitude. »

L'Empereur lui légua en outre six cents napoléons, et nous pouvons ajouter ici que le Gouvernement anglais, désireux de donner à Archibald Arnott un signe non équivoque d'approbation de la conduite qu'il avait tenue envers l'ancien ennemi de l'Angleterre, le gratifia d'une somme de 500 livres sterling.

A l'époque où le docteur fut appelé auprès du souverain déchu, il lui faisait deux visites chaque jour, et à chacune d'elles, il passait deux heures au chevet du malade. Mais, quand le mal empira et lorsque les symptômes devinrent plus alarmants, il jugea indispensable de rester à demeure à Longwood.

Napoléon, comme beaucoup d'hommes d'une constitution robuste, peu sujets aux maladies, exempts pendant longtemps de traitements médicaux et sceptiques à l'endroit de la science, comparait la charpente humaine à une montre qui marche pendant un certain temps sans avoir besoin d'être remontée. Appuyant son manque de foi dans la médecine en citant les célèbres paroles : — « *Quod scriptum, scriptum,* » — « notre heure est marquée, » et « qui que ce soit ne peut avoir plus d'existence que le destin ne lui en a réservé, » — sa répugnance pour la médecine s'était encore accrue à la suite du traitement extraordinaire qui lui avait été imposé jusqu'alors.

Le docteur Antommarchi appelait son mal *febbre gastrica pituitosa*, et, avant qu'on n'eût appelé le docteur Arnott en consultation, il traitait l'Empereur par l'émétique pris pendant plusieurs jours de suite.

L'infortuné malade, ainsi que l'on devait s'y attendre, se trouvait en position pire au lieu de jouir d'une amélioration dans son état, et, plus il prenait de médicaments, moins bons en étaient les résultats; si bien qu'après l'introduction du docteur Arnott, ce ne fut pas une petite difficulté que de pouvoir persuader Napoléon de prendre des substances médicamenteuses quelles qu'elles fussent.

« Ne me donnez pas, docteur, des remèdes de cheval comme vous en administreriez à un soldat du 20^e régiment, » disait-il quand il était de bonne humeur; et, plus d'une fois, en arrivant à sa visite du soir, Arnott s'apercevait que la fiole contenant la médecine prescrite le matin n'avait pas même été décahétée.

L'Empereur n'était pourtant pas, il s'en faut de beaucoup, un malade intraitable, et à mesure que l'influence du médecin augmentait, il était plus facile au docteur de vaincre ses objections en substituant

une substance à une précédente qui n'était pas acceptée.

Le docteur Arnott rapporte ainsi l'état dans lequel il trouva son malade :

« Le 2 avril, Napoléon venait de passer une nuit sans repos ; il avait fortement transpiré et se trouvait considérablement affaibli. Le pouls marquait régulièrement soixante-seize pulsations à la minute ; la chaleur était modérée, ainsi que la soif ; la langue chargée ; la face d'une pâleur remarquable ; il se plaignait d'une vive douleur qui lui rongeaient l'estomac, éprouvait des nausées et des envies de vomir ; les intestins étaient sans vigueur, les évacuations s'effectuaient rarement sans l'assistance d'un lavement ; l'urine était naturelle ; le moral paraissait profondément abattu. Napoléon s'élevait fortement contre toute espèce de médicament et se refusait même à en prendre mélangé à ses boissons. Son estomac était tellement enflammé, que rarement il pouvait conserver soit de la nourriture, soit une médecine. »

« Le 3 avril, le malade eut une petite évacuation. Il passa une nuit tranquille et dormit assez bien. Son pouls marquait soixante-seize pulsations ; sa

chaleur marqua quatre-vingt-seize degrés. Sa peau était plus moite qu'à l'ordinaire. La transpiration s'augmenta graduellement et sa faiblesse s'accrut considérablement. Il était en état d'assoupissement. Son estomac le faisait moins souffrir. Il me dit qu'il lui était impossible de rien manger. Il n'était pas altéré, mais il me manifesta le désir de prendre un peu de vin. Ne voyant pas d'inconvénient à me rendre à son désir, je lui permis de boire un peu de vin de Bordeaux, et donnai des ordres pour qu'on lui servît des confitures, du pudding léger, du lait et d'autres boissons douces, ainsi qu'il en avait l'habitude.

« Le 4 avril, Napoléon passa une mauvaise nuit. Il était très-abattu. Tension du ventre, vomissements, suffocation, accès de fièvre qui continua jusqu'au matin. Une abondante transpiration, qui survint, fit cesser les symptômes de fièvre.

« Le 5 avril. — Très-mauvaise nuit. Fièvre. Vomissements de flegmes, à quatre reprises. Nausées continuelles. »

Il ne nous paraît pas nécessaire de pousser plus loin le récit personnel du docteur Arnott. Pendant

la durée de la maladie, chaque jour, Napoléon ressentait une grande irritation d'estomac, éprouvait de continuel vomissements, des nausées, de la douleur dans l'abdomen et une grande tension des régions abdominales. L'estomac était comme rongé par des douleurs aiguës. Le malade était presque toujours assoupi ; sa transpiration était visqueuse ; il n'avait pas d'appétit ; enfin, il était dans un état de grand affaiblissement.

Dès le commencement de ses visites, le docteur ne mentionna aucuns symptômes de maladie hépatique.

Il paraissait avoir satisfait Napoléon, en lui donnant à entendre qu'il ne pensait pas qu'il y eût aucun dérangement dans cet organe. Toutes les fois que le malade en fit mention, le docteur répondit toujours d'une manière négative, mais il n'y faisait allusion qu'en réponse aux demandes qui lui étaient adressées à ce sujet.

Dès qu'il eut compris la véritable nature de sa maladie et su qu'il était impossible de le sauver, son père étant mort du même mal, l'Empereur dit à son médecin : « Votre traitement ne peut servir que de palliatif. » Malheureusement la réponse du docteur

Arnott ne pouvait lui donner que bien peu d'encouragement.

Les vomissements devinrent de plus en plus fréquents et produisirent un épuisement extrême. Nul doute que ses souffrances ne fussent terribles, car Napoléon portait souvent sa main sur le creux de son estomac en s'écriant : « Ah ! mon pylore ! mon pylore ! » La trop grande chaleur et l'inquiétude lui faisaient également placer la main dans cette situation et murmurer ces mots : « Le foie ! » à quoi Arnott répondait qu'il ne pensait pas qu'il eût la moindre maladie de ce viscère, qui pouvait cependant éprouver un léger manque d'action.

Le docteur trouvait toujours Napoléon d'une affabilité extraordinaire, et, lorsque le prince ne souffrait pas trop, sa conversation était fort gaie. Il aimait la plaisanterie, et quand elle l'amusait, il riait de bon cœur et à gorge déployée.

En parlant de la résolution qu'il avait prise de se dérober à tous les regards, l'Empereur dit à Arnott avec un accent railleur : « Je suppose que vous aussi, docteur, vous êtes heureux de l'occasion qui s'est offerte de me voir. »

— « Oh non ! pas particulièrement ! » répondit le docteur anglais : « J'étais sans doute satisfait de pouvoir contempler de près Votre Majesté, mais j'avais déjà eu l'honneur de la contempler. »

— « Quand ? où ? »

— « A une revue de vos troupes, sire, au Champ-de-Mars, en 1803. Je demeurai près de Votre Majesté pendant longtemps. »

— « Que faisiez-vous à Paris ? Étiez-vous présent ? »

— « Non, sire ; je n'avais qu'un costume de voyage, et j'étais trop pauvre à cette époque pour pouvoir en acheter un autre. »

Napoléon se mit à rire et, reprenant son sérieux, dit : « Alors vous étiez détenu ? »

— « Non, sire ; une partie d'entre nous, lors de la réduction de l'armée, à la paix, quitta Malte pour exécuter une pérégrination à travers l'Italie, en passant par Naples, Turin, etc., puis se rendit à Paris. Après être demeuré peu de temps dans cette dernière capitale, comme l'orage qui s'était formé à l'horizon politique semblait devoir éclater bientôt, je pressai mes

compagnons de quitter la France ; mais, ayant encore quelque argent à dépenser, ils voulurent continuer à se récréer. Je partis donc seul, et, en abordant en Angleterre, je trouvai la guerre déclarée. J'arrivai juste à temps. »

L'empereur éclata de rire, et, prenant le docteur par l'oreille, il le taxa d'avoir toujours été un rusé et perspicace « Écossais. »

Il va sans dire que la plus grande partie de la conversation était tenue par le prince, et qu'il passait d'un sujet à un autre selon son bon plaisir. Un jour il dit :

— « Connaissez-vous Larrey ? »

— « Seulement de réputation, » répondit le docteur.

Alors Napoléon fit un éloge long et mérité du noble caractère de ce modèle des chirurgiens militaires. Il parla de son zèle, de sa fidélité, de son dévouement ; il dit qu'il le considérait comme l'homme le plus honorable qu'il eût jamais connu, et il ajouta qu'il professait pour lui une estime qui n'avait jamais varié.

Dans une autre occasion, la conversation roulant

sur le mérite de l'armée anglaise, au sujet de laquelle l'ancien souverain s'exprimait toujours en termes fort élogieux, il pria le docteur d'offrir au 20^e régiment, comme témoignage de son estime, *la Vie de Malborough*, par Koks.

Convaincu du bon accueil que le 20^e régiment ferait à ce témoignage de considération offert par un homme aussi illustre, le docteur Arnott accepta les volumes avec joie, et il les aurait remis à son ami le capitaine Lutyens, alors de service et résidant à Longwood, si une circonstance accidentelle n'avait causé le remplacement de cet excellent officier dans les fonctions qu'il exerçait à Longwood.

Le sentiment du devoir, si étroit et si mesquin dans l'esprit de sir Hudson Lowe, priva donc le brave régiment des précieux volumes, et ce ne fut qu'après le retour du gouverneur à Londres, qu'à l'intercession de sir William Houston, le duc d'York le contraignit à les rendre au corps auquel ils appartenaient légitimement.

Les progrès de la maladie du souverain déchu, furent très-rapides, et tout espoir fut bientôt abandonné.

Le 4 mai, le temps était affreux, la pluie tombait

sans interruption et le vent menaçait de tout détruire. Le saule sous lequel Napoléon prenait le frais d'ordinaire avait cédé à la tempête; les plantations de Longwood étaient déracinées, éparses; un seul arbre à gomme résistait encore, quand un tourbillon l'enveloppa, le saisit, l'enleva et le coucha dans la boue. Rien de ce qu'aimait l'Empereur ne devait lui survivre.

Le 5 mai, vers les six heures du soir, à l'instant même où le coup de canon annonçait le coucher du soleil, Napoléon rendit le dernier soupir, sa main droite dans celles de son médecin. Les souffrances de l'immortel héros étaient terminées. Il semblait que la nature elle-même prît part à ce grand deuil.

C'est ainsi que cette scène de tristesse a été traduite sur la toile par un de nos grands peintres français, entourée de toutes les personnes qui formaient alors la dernière Cour de celui qui, pendant quelques années, avait tenu dans ses mains les destinées du monde.

La mort même ne rompit pas ce dernier lien. Le dévoué docteur passa toute la nuit auprès du corps, et le 6 mai, à la suite de l'autopsie, il devint le seul

gardien du cœur et de l'estomac, jusqu'à ce qu'ils fussent déposés dans le cercueil.

Le 7, Archibald Arnott se procura, par une des personnes attachées au service de la maison, deux vases en argent ; il déposa dans l'un le muscle, et le viscère dans l'autre ; plaça le couvercle au-dessus de ce dernier, et en fit souder les jointures circulaires par le sergent armurier du 20^e régiment, en laissant toutefois une petite ouverture pour servir à l'introduction de l'esprit-de-vin conservateur que le docteur y fit pénétrer ; puis le sergent compléta la soudure.

Le 2 avril, à sept heures, les domestiques avaient rapporté qu'ils venaient d'observer une comète vers l'Orient : « Une comète ! » s'était écrié l'Empereur avec émotion, « ce fut le signe précurseur de la mort de César ! » Dans *le Mémorial de Sainte-Hélène*, le comte de Las-Cases dit qu'en se promenant le soir, à cheval, dans la campagne, hors de Malines, en Belgique, ce même jour, 5 mai 1821, par un temps superbe, il survint tout à coup un de ces orages d'été tellement fort, qu'il fut contraint de se réfugier, sans descendre de sa monture, sous une grange, et que là, éclata un si violent coup de tonnerre, qu'il crut que

la foudre était tombée à ses côtés. Il était six heures du soir, à cet instant, où, si loin, au même moment, la grande âme de Napoléon quittait la terre, au milieu du déchaînement de la tempête.

Les généraux comtes Bertrand et Montholon, ainsi que toutes les personnes de la suite de l'Empereur, et plus particulièrement M^{me} la comtesse Bertrand, désiraient vivement que le corps de leur chef bien-aimé fût rapporté en Europe. Le docteur Arnott fut dépêché par eux auprès du gouverneur sir Hudson Lowe, qui refusa d'obtempérer à une demande aussi juste.

Les fidèles et affligés serviteurs espéraient encore qu'il leur serait du moins permis d'emporter avec eux le vase qui contenait le cœur du grand homme qu'ils venaient de perdre. Ce fut encore le docteur qui fut prié d'adresser cette nouvelle requête à l'inflexible gouverneur. Elle ne fut pas plus admise que la précédente; mais sir Hudson Lowe répondit à Arnott qu'il eût à prévenir les Français exilés que leurs souhaits seraient portés au Gouvernement anglais, et que lorsqu'ils auraient été exaucés, ainsi que cela était probable, il serait facile d'extraire le vase du cercueil, au reçu de l'autorisation supérieure.

Conformément aux ordres du gouverneur, le doc-

teur, quand fut arrivé, le 7 mai, le moment d'enfermer dans le cercueil les dépouilles mortelles de l'Empereur défunt, y plaça, à ses pieds, et de ses propres mains, les deux vases d'argent, en présence des comtes Bertrand et Montholon et de toutes les autres personnes de la suite.

Le 9, pendant la cérémonie funèbre, Archibald Arnott suivit le cortège, comme appartenant à la maison de Napoléon et en qualité de son dernier médecin.

En 1822, le docteur Arnott se rendit à Bombay, où il demeura jusqu'en 1826. Il revint à cette époque en Angleterre avec l'intention de quitter le service, ce qu'il fit à la fin de cette dernière année.

Pendant ses trente années de service, il avait obtenu une médaille avec dix attaches ou agrafes pour l'Égypte, Maida, Vimeira, La Corogne, Vittoria, les Pyrénées, Nivelle, Nive, Orthez et Toulouse.

Ayant une profonde vocation pour son art; suivant, dans tous leurs détails, les progrès de la médecine, de la science et de la littérature; attentif et soigneux observateur des maladies et de leur traitement; d'une grande habileté en physiologie, en pa-

thologie et en thérapeutique; ayant étudié à fond les fièvres de Walcheren et les fièvres intermittentes de la Méditerranée, Arnott fut des premiers, et le premier peut-être, qui pratiqua et recommanda une immédiate et complète évacuation dans cette dernière et jusqu'alors intraitable maladie, méthode de traitement qu'il soutint avec succès dans une thèse publiée à Édimbourg en 1812, quand il prit le degré de docteur en médecine à l'Université de cette ville.

Sauf cette publication et un récit de la dernière maladie et de la mort de l'Empereur, ainsi que de l'examen et de l'autopsie de son corps, qu'il fit paraître en 1822, le docteur Archibald Arnott n'a jamais publié les résultats de son expérience si étendue.

Dans tout le cours de sa carrière de chirurgien militaire, le docteur fut toujours aimé et estimé des officiers et des soldats de son régiment, et dès son début, il contracta des amitiés intimes avec feu le brave général Ross et sir John Colborne, actuellement lord Seaton, intimités qu'il continua sans interruption pendant toute sa vie.

En quittant le service, il se retira dans sa paroisse natale et dans ses propriétés patrimoniales de Kirk-

connell Hall, où il passa les dernières années d'une existence bienfaisante pour son voisinage, et honorable pour lui-même.

Universellement respecté dans ses rapports privés ; estimé pour le zèle et l'activité avec lesquels il remplissait ses devoirs publics de magistrat ; toujours empressé d'être utile à chacun ; sa bonté inépuisable, ses manières aimables, la loi qu'il suivait de prodiguer ses soins immédiats et gratuits aux malades, n'excitaient pas moins d'admiration, qu'il fût présent dans les somptueuses demeures du riche ou dans la chaumière des malheureux déshérités de la fortune.

Le vénérable docteur Archibald Arnott est mort comme il avait vécu, le 6 juillet 1855, à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans, avec le calme et la tranquillité qui formaient la base de son caractère, résigné à la volonté de Dieu et savourant les consolations de la religion.

Toutes les familles des environs de sa résidence pleurèrent la mort de cet homme de bien ; et la contrée qui lui donna naissance, qu'il orna de ses vertus et qu'il édifia par son exemple, chérira longtemps sa mémoire.

Peu d'hommes ont joui d'une plus grande part d'affection et d'estime dans le cœur de leurs contemporains, ou laisseront après eux une impression plus favorable sur l'esprit de la génération suivante.

Le docteur Arnott fut, pour ainsi dire, le dernier survivant de ceux dont les noms iront à la postérité, attachés qu'ils sont aux événements des derniers jours de l'empereur Napoléon. Son esprit mâle et tenace était riche de souvenirs et d'anecdotes que le public aurait lus avec plaisir et intérêt; mais on ne put jamais obtenir de lui qu'il les livrât à l'impression. Il lui répugnait de se mesurer avec la subtile et pénible controverse du temps, quoiqu'il ne cachât jamais son opinion dans les conversations particulières.

E. DE SAINT-MAURICE CABANY.

Description des Armoiries

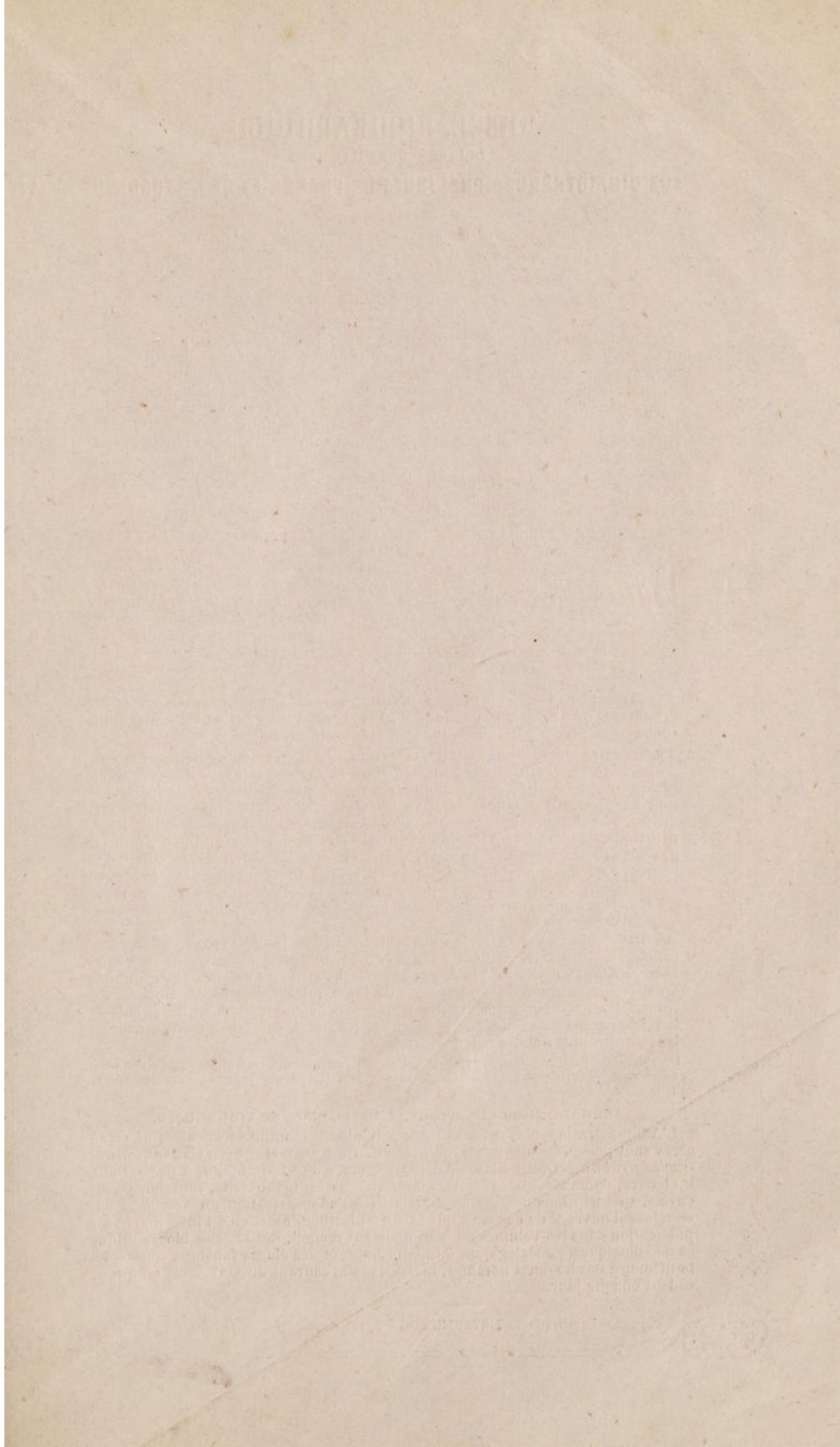
DU

DOCTEUR ARNOTT.

D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois étoiles de même, posées 2 et 1, et à la bordure de sable, dentelée, sommé du tortil de baronnet, surmonté d'un croissant d'argent ;

Devise : *Speratum et completum.*





MUSÉE BIOGRAPHIQUE

DÉLIVRÉ GRATUITEMENT

AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER,

Rédigé par une Société de gens de lettres, d'historiens et de savants,

Sous la direction de **E. DE SAINT-MAURICE CABANY**, Rédacteur en chef,

Directeur général perpétuel de la Société Impériale des Archivistes de France et des Archives générales de la Noblesse,

Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, artistiques et littéraires, etc.

L'Administration du **MUSÉE BIOGRAPHIQUE**, fondée depuis 1845, s'occupe : de la rédaction, de l'impression et de la publication des articles biographiques sur tous les personnages marquants français ou étrangers, et des notices nécrologiques, généalogiques et historiques sur tous les personnages notables morts dans le courant du XIX^e siècle; des recherches généalogiques sur les anciennes familles nobles; de la rédaction des généalogies, arbres généalogiques et des certificats de noblesse, manuscrits ou calligraphiés, sur parchemin et sur papier; de la gravure des portraits et des armoiries, ainsi que de la peinture et du coloriage des écussons d'armoiries en or, argent et couleur. — Des traducteurs pour toutes les langues étrangères sont attachés à l'Administration.

Le **MUSÉE BIOGRAPHIQUE** se compose des quatre ouvrages suivants :

1^o LA GALERIE NATIONALE DES NOTABILITÉS CONTEMPORAINES DE LA FRANCE, *Annales biographiques des principaux Fonctionnaires, des Sénateurs, membres du Corps législatif, Conseillers d'Etat, anciens Pairs, anciens Députés et anciens Représentants, Diplomates, Magistrats; des membres du Clergé, de l'Administration et des Finances; des Maréchaux, Généraux, Amiraux et Officiers supérieurs de l'Armée et de la Marine, et des Savants, Littérateurs, Artistes et Industriels distingués*, publié en 50 vol. gr. in-8^o, avec portraits et armoiries, et suivie d'un volume contenant la *Table générale* de tous les articles insérés dans le recueil. Le prix de chaque volume est de 15 fr. — Les 1^{er}, 2^e et 3^e volumes sont en vente. (Le 4^e paraîtra incessamment.)

2^o LA GALERIE DES NOTABILITÉS CONTEMPORAINES ÉTRANGÈRES, *Annales biographiques du XIX^e siècle*, publiée en 50 vol. grand in-8^o, et suivie d'un volume contenant la *table générale* de tous les articles insérés dans le recueil.

3^o LE NÉCROLOGE UNIVERSEL DU XIX^e SIÈCLE, *Annales nécrologiques et biographiques des Notabilités contemporaines de la France et de l'Étranger*; Revue historique, nobiliaire, généalogique, politique, parlementaire, diplomatique, militaire, maritime, administrative, judiciaire, juridique, universitaire, religieuse, scientifique, commerciale, agronomique, industrielle, manufacturière, artistique, dramatique et littéraire; publiée en 50 volumes grand in-8^o, ornés de gravures, lettres ornées, écussons d'armoiries et de portraits, et suivie d'un volume contenant la *table générale* de tous les articles insérés dans le recueil.

Le prix de chaque volume est de 15 fr. — Dix volumes sont en vente, et forment la première série. — Le onzième paraîtra incessamment. — (Ajouter 2 fr. pour l'affranchissement et le port des volumes par la poste.)

4^o ARCHIVES GÉNÉRALES DE LA NOBLESSE DE TOUTES LES NATIONS, *Annales héraldiques, généalogiques, historiques et biographiques des Maisons régnantes, souveraines et princières, et des Familles et Personnages remarquables*, publiées en 40 volumes grand in-4^o, papier extra-fin, double force, glacé, illustrées de frontispices, têtes de pages, lettres fleuronées, vignettes, armoiries et culs-de-lampes, paysages, monuments, châteaux, portraits, supérieurement gravés sur bois par les plus habiles artistes.

Un splendide *prospectus* de cet ouvrage se délivre à l'Administration, au prix de 1 fr. l'exemplaire. — On délivre des extraits, ou exemplaires particuliers, des articles insérés dans le *Musée biographique*.

Administration et Bureaux : à Paris, place de Vintimille, 6,

L'Administration n'ayant aucune succursale, les familles françaises et étrangères sont priées de n'adresser qu'à M. E. DE SAINT-MAURICE CABANY, *Directeur général du MUSÉE BIOGRAPHIQUE*, place de Vintimille, 6, à Paris, toutes les lettres, demandes, documents, matériaux, notes, manuscrits, renseignements, envois, souscriptions et paiements relatifs à l'administration du *Nécrologe universel* (seul ouvrage de ce genre qui existe en Europe) ainsi qu'à l'insertion et à la publication dans les volumes de cet important recueil, des articles biographiques et nécrologiques, généalogiques ou historiques, et des éloges funèbres consacrés à la mémoire des hommes notables, morts dans le courant du XIX^e siècle ou qui décèdent chaque jour.